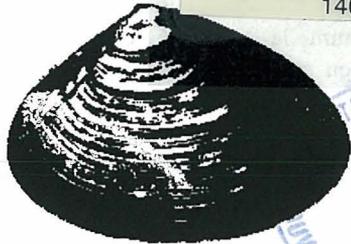




14000937



MACTRE DE STIMPSON DU BANQUEREAU

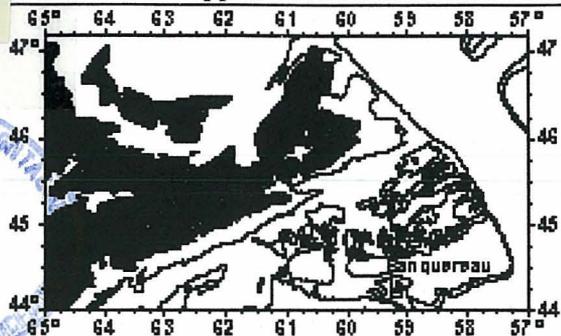
Renseignements de base

La mactre de Stimpson (*Mactromeris polymya*) est une grosse mactre (75-125 mm), qui ressemble à la mactre d'Amérique, plus commune. Elle se distingue par le fait que la plupart de ses spécimens ont un pied de couleur violette et un manteau qui vire au rouge à la cuisson, comme le homard et la crevette. On la trouve dans l'Atlantique et dans le Pacifique, sur des fonds sablonneux de grains moyens ou gros. Dans l'Atlantique, on en fait la pêche commerciale sur le Banquereau et sur les Grands Bancs, ainsi qu'à petite échelle dans les eaux côtières du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse et du golfe du Saint-Laurent. Cette mactre a une croissance lente et une grande longévité. Jusqu'ici, le plus vieux spécimen dont on a établi l'âge avait plus de 56 ans et le plus gros mesurait 157 mm. Une bonne partie de la population du Banquereau qui n'est pas récoltée vit jusqu'à 40 ans.

La mactre de Stimpson atteint la maturité sexuelle entre 5 et 8 ans et se reproduit à l'automne. Il semblerait que la population côtière puisse se reproduire aussi au printemps.

Cet animal est un filtreur, qui est la proie des gros poissons de fond.

La pêche sur le Banquereau a commencé par des relevés exploratoires réalisés par le MPO de 1980 à 1983. Après une pêche expérimentale de trois mois, une pêche commerciale, gérée selon un programme de TAC et d'AE, et un accès restreint, a été lancée. Elle est maintenant pratiquée par trois gros navires-usines congélateurs, au moyen de dragues hydrauliques. La pêche cible les mactres de 10 à 15 ans et son débouché principal est le marché du sushi et du surimi japonais, qui utilise le pied de la mactre.

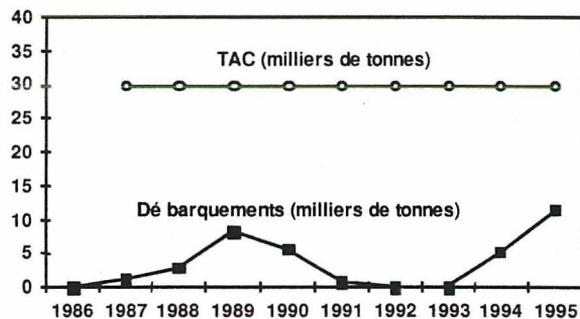


La pêche

Débarquements (milliers de tonnes)

	1986-90. Moy.	91	92	93	94	95
TAC	30	30	30	30	30	30
Total	5.6	0.7	0.0	0.0	5.4	11.6

La pêche a été lancée dans la foulée des relevés exploratoires réalisés dans les années 1980 sur le plateau néo-écossais, qui avaient révélé la présence d'une forte biomasse de l'espèce sur le Banquereau. Elle s'est étendue sur les Grands Bancs et est désormais pratiquée par de gros navires-usines congélateurs, assujettis à un même plan de gestion, mais exploitant des TAC distincts. Le TAC du Banquereau est de 30 000 t depuis 1987.

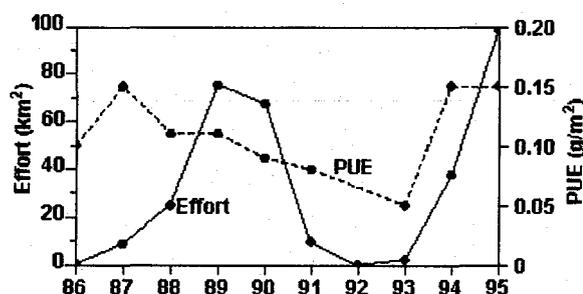


La pêche sur le Banquereau a pris de l'expansion jusqu'en 1989, année où l'effort s'est porté sur les Grands Bancs.

L'effort sur le Banquereau a diminué jusqu'en 1992, pendant la période où la pêche était concentrée sur les Grands Bancs. Depuis, l'effort et les débarquements

Distribué par le : Bureau du processus de consultation de la Région des Maritimes, ministère des Pêches et des Océans, C.P. 1006, Succ. B105, Dartmouth (Nouvelle-Écosse), Canada, B2Y 4A2. Téléphone : 902-426-8487. C. élec. : d-geddes@bionet.bio.dfo.ca

sur le Banquereau ont augmenté, pour atteindre un sommet sans précédent.



Les taux de prises (PUE) demeurent élevés, car les navires peuvent encore pêcher dans des zones inexploitées et n'ont pas eu à retourner sur les lieux où ils ont déjà pêché.

Comme le TAC est établi en poids brut et que les navires qui participent à cette pêche débarquent un produit transformé, il est essentiel de recourir à des facteurs de conversion précis. Il y en a eu de différents d'une région à une autre, et à l'intérieur d'une même région. En 1995, on a appliqué un seul facteur de conversion de 5,5 aux produits surgelés séparément (S.S.), qu'ils soient crus ou blanchis, dans la Région des Maritimes et dans celle de Terre-Neuve. Les données préliminaires recueillies dans le cadre du programme des observateurs révèlent que ce facteur peut sous-estimer le poids brut, dans une proportion de près de 20 %. Il faudrait utiliser des facteurs de conversion distincts pour les produits crus (5,38) et pour les produits blanchis (6,67)

État de la ressource

Le relevé réalisé dans les années 1980 estimait la biomasse de mactre de Stimpson du Banquereau à 561 000 t. La distribution des prises et de l'effort durant le développement de la pêche révèle que les zones qui contiennent des concentrations commerciales de mactre ne sont peut-être pas aussi étendues que le relevé ne l'estimait initialement. Un relevé commun du MPO et de l'industrie est en cours pour résoudre cette question.

Perspectives

Compte tenu du faible taux de croissance de la mactre, du fait qu'on ne connaît pas ses niveaux de recrutement et de la forte mortalité probable des mactres laissées sur le fond, les navires de pêche ne pourraient revenir sur des lieux préalablement exploités pendant au moins 10 à 15 ans, voire pendant plus longtemps. Dans ces conditions, d'autres mesures de gestion pourraient être utilisées à

la place du TAC ou en association avec celui-ci. Des techniques comme la fermeture permanente des aires de reproduction et une rotation des lieux de pêche, pourraient bien convenir à ce type de pêche. Les aires de reproduction fermées en permanence empêcheraient la surpêche de la reproduction, tandis que la rotation des lieux de pêche, déjà pratiquée dans certaines pêches des mactres sur la côte ouest, empêcheraient la surpêche de la croissance. Cette rotation s'effectuerait en fonction des régimes de croissance et de recrutement du stock.

Pour obtenir de plus amples renseignements,

communiquez avec : D. Roddick
Tél. : (902) 426-2030
Fax : (902) 426-1862
C. élec. : D_Roddick@Bionet.bio.dfo.ca

Références

- Amaratunga, T. and T.W. Rowell. 1986. New estimates of commercially harvestable biomass of Stimpson's Surf Clam, *Spisula polynyma*, on the Scotian Shelf based on the January through April 1986 test fishery and new age data. Can. Atl. Fish. Adv. Comm. Res. Doc. 86/112: 24p.
- Roddick, D. and E. Kenchington. 1990. A review of the Banquereau bank fishery for *Mactromeris polynyma* for the 1986 to 1989 period. . Can. Atl. Fish. Adv. Comm. Res. Doc. 90/14: 27p.
- Roddick, D. 1996. The Arctic surfclam fishery on Banquereau Bank. DFO Atl. Res. Doc. 96/36 17p.
- Roddick, D. 1996. A preliminary look at conversion factors for the offshore clam fishery. DFO Atl. Res. Doc. 96/37 8p.